

---

Quatrième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale  
20 octobre 2021  
New Delhi, République de l'Inde


21 mars 2022

---

## Résumé de la Quatrième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI)

### Résumé

Le document présente le résumé de la quatrième assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI).



## Résumé de la quatrième assemblée de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) tenue le 20 octobre 2021

### Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

1. Le président de l'Assemblée de l'ASI a ouvert la quatrième session de l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux honorables ministres, S.E. M. John Kerry, S.E. M. Frans Timmermans, ainsi qu'aux délégués des pays membres de l'ASI, des pays signataires, des pays membres potentiels, des organisations partenaires et des organisations invitées spéciales à la quatrième Assemblée de l'ASI. Le président invite la coprésidente à prononcer son discours d'ouverture de l'assemblée.
2. Le président a invité S.E. M. John Kerry, envoyé spécial du président des États-Unis pour le changement climatique, à prononcer un discours spécial devant l'Assemblée.
3. Le président a invité S.E. M. Frans Timmermans, vice-président exécutif de l'Union européenne, à prononcer un discours spécial devant la quatrième assemblée de l'ASI.

### Point 2 de l'ordre du jour. Organisation des travaux et questions de procédure

#### a. Adoption de l'ordre du jour

4. **Décision : L'Assemblée a adopté l'ordre du jour provisoire de la quatrième Assemblée de l'ASI, tel qu'il figure dans le document de travail ISA/A.04/WD.01.**

#### b. Organisation du travail

##### i) Sélection des rapporteurs

5. **Décision : L'Assemblée a nommé l'Union des Comores et le Royaume des Tonga comme Rapporteurs pour la quatrième session de l'Assemblée de l'ASI.**

##### ii) Nomination et rapport de la commission de vérification des pouvoirs

6. Le Président invite l'Assemblée à nommer la Commission de vérification des pouvoirs pour la quatrième session de l'Assemblée de l'ASI avec les membres suivants :
  - i. Royaume du Danemark
  - ii. République d'El Salvador
  - iii. République de Guinée
  - iv. Japon
  - v. République de Kiribati

- vi. État indépendant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée
  - vii. République des Seychelles
  - viii. Royaume de Suède
7. Le Président invite le Comité à présenter son rapport à l'Assemblée. Le Président du Comité, l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a demandé aux pays membres qui n'ont pas présenté leurs pouvoirs pour la Quatrième Assemblée ou qui n'ont pas présenté leurs pouvoirs sous la forme prescrite d'être autorisés à participer provisoirement, étant entendu que les pouvoirs seront soumis au Secrétariat de l'IASI dès que possible.
8. **Décision : L'Assemblée a nommé le Comité de vérification des pouvoirs pour la quatrième session de l'Assemblée de l'ASI, conformément à la proposition du Président. Le président a donné mandat au secrétariat de l'ASI et aux membres de l'ASI de prendre note des recommandations de la commission et de les mettre en œuvre.**

**iii) Octroi du statut d'observateur**

9. **Décision : L'Assemblée a accordé le statut d'observateur aux pays signataires qui ont signé l'accord-cadre de l'ASI après la troisième Assemblée de l'ASI, et aux pays candidats à l'adhésion à l'ASI, conformément à la liste figurant dans le document d'information ISA/A.04/INF.02.**

**iv) Invités spéciaux/Invités présidentiels " à l'Assemblée**

- a. Invité spécial (autres organisations)

10. **Décision : Le président invite les organisations "invitées spéciales", dont la liste figure dans le document d'information ISA/A.04/INF.03, à la quatrième assemblée au nom de l'assemblée de l'ASI.**

**v) Confirmation du rapport de la troisième assemblée de l'Alliance Solaire Internationale**

11. **Décision : L'Assemblée a adopté le rapport de la troisième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale, contenu dans le document de travail ISA/A.03/WD.19.Rev01.**

**vi) Octroi du statut d'organisation partenaire**

12. Le président invite l'Assemblée à accorder le statut d'organisation partenaire aux organisations suivantes, conformément à l'article 33 du règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI :
- i. Fondation Shakti, Inde
  - ii. Forum indien de l'énergie (IEF), Inde

- iii. Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)
- iv. Alliance énergétique mondiale pour les personnes et la planète
- v. Société de développement du projet Kukuza (KPDC)
- vi. Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE)

13. **Décision : L'Assemblée a accordé le statut d'organisation partenaire à ces organisations.**

**Point 3 de l'ordre du jour. Rapport du Directeur Général sur les programmes, activités et initiatives de l'ASI**

14. Le président invite l'Assemblée à examiner, à donner des orientations et à approuver les points substantiels de l'ordre du jour séparément au titre du point 3 de l'ordre du jour, suivi d'un rapport du directeur général sur les progrès de l'ASI au cours de l'année 2021. Le directeur général a présenté à l'Assemblée, après les délibérations sur les points substantiels de l'ordre du jour i) à x) ci-dessous, un rapport d'activité oral pour la période 2021 englobant, *entre autres*, les principales activités de l'ASIS dans le cadre de ses programmes, les initiatives de renforcement des capacités, la mise à jour des principales activités de l'ASI avec ses organisations partenaires et les efforts de mobilisation des ressources.

**i) Rapport sur les mesures prises de la troisième assemblée de l'Alliance Solaire Internationale**

15. **Décision : L'Assemblée a adopté le rapport sur les mesures prises par le Secrétariat de l'ASI pour la troisième Assemblée de l'ASI, tel qu'il figure dans le document de travail ISA/A.04/WD.03.**

**ii) Fonds Corpus de l'ASI**

16. Le secrétariat de l'ASI a présenté à l'Assemblée de l'ASI une brève mise à jour sur le Fonds Corpus de l'ASI.

17. **Décision : L'Assemblée a approuvé le rapport sur le Fonds Corpus de l'ASI, tel qu'il figure dans le document de travail ISA/A.04/WD.04.**

**iii) Sélection d'un commissaire aux comptes externe pour les années 2021 - 2023**

18. Le président a invité l'Assemblée à autoriser le secrétariat de l'ASI à se procurer les services d'un cabinet d'audit pour effectuer un audit des comptes de l'ASI pour l'exercice 2021-2023,

par le biais d'une procédure de passation de marché transparente et concurrentielle, conformément au processus et aux procédures de passation de marché de l'ASI.

**19. *Décision : L'Assemblée a autorisé le secrétariat de l'ASI à se procurer les services d'un cabinet d'audit pour effectuer un audit des comptes de l'ASI pour l'année 2021-23.***

**iv) État financier vérifié de l'ASI**

**20. *Décision : L'Assemblée a approuvé les états financiers audités de l'ASI contenus dans le document de travail ISA/A.04/WD.05.***

**v) Plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années**

21. Le président a informé l'assemblée que le secrétariat de l'ASI a présenté le plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années au comité permanent lors de sa cinquième réunion et a invité le secrétariat de l'ASI à présenter le plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années à l'ASI. Le secrétariat a présenté un bref aperçu du plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années.

22. Le président, soulignant la nécessité de mettre en place des instruments de réduction des risques et de renforcer le secrétariat pour une mise en œuvre efficace du plan stratégique, a invité l'assemblée à formuler des commentaires sur le plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années. L'Assemblée de l'ASI a approuvé le plan stratégique pour les cinq prochaines années et a appelé à une plus grande synergie avec d'autres organisations internationales, à l'équilibre entre les sexes et à l'inclusion dans le plan stratégique, et à la mobilisation des ressources par le biais de contributions volontaires. Le président a invité l'assemblée à approuver le plan stratégique en prenant note des commentaires de l'assemblée, qui seront intégrés au plan.

**23. *Décision : L'Assemblée a approuvé le plan stratégique de l'ASI, contenu dans le document de travail ISA/SC.05/WD.04, en prenant note des commentaires de l'Assemblée de l'ASI lors de sa quatrième session, qui seront intégrés au plan.***

**vi) Cadre de Partenariat Pays de l'ASI**

24. Le directeur général a informé l'Assemblée que le cadre de partenariat par pays fournit un plan directeur au secrétariat de l'ASI pour développer des relations de travail avec les membres de l'ASI afin que les programmes de l'ASI soient pertinents pour eux et que le cadre vise à soutenir

les PFN, en tant qu'interlocuteurs clés, et d'autres ministères pour permettre au secrétariat de l'ASI de comprendre les questions clés et de fournir des ressources et un soutien en fonction des besoins des pays.

**25. *Décision : L'Assemblée de l'ASI a approuvé le cadre de partenariat par pays de l'ASI, tel qu'il figure dans le document de travail ISA/A.04/WD.06.***

**vii) Stratégie d'engagement du secteur privé**

26. Le secrétariat a présenté à l'Assemblée la raison d'être et les éléments clés de la stratégie d'engagement du secteur privé, tels qu'ils figurent dans le document de travail ISA/A.04/WD.07.

27. Le Président, réaffirmant la nécessité de mettre en place des instruments de réduction des risques pour la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie solaire, a invité l'Assemblée à formuler des commentaires sur la stratégie d'engagement du secteur privé. L'Assemblée a approuvé la stratégie d'engagement du secteur privé contenue dans le document de travail ISA/A.04/WD.07, et a recommandé la constitution d'un conseil consultatif avec une représentation du secteur privé et des régulateurs pour délibérer sur les programmes de l'ASI afin de les aligner sur les besoins des pays membres et d'identifier les opportunités d'engagement productif avec le secteur privé. L'Assemblée a appelé à une stratégie d'engagement du secteur privé technologiquement neutre.

**28. *Décision : L'Assemblée a approuvé la stratégie d'engagement du secteur privé, contenue dans le document de travail ISA/A.04/WD.07.***

**viii) Plan de plaidoyer pour l'Alliance Solaire Internationale lors de la COP 26**

29. Le secrétariat a présenté les éléments clés du plan de plaidoyer de l'ASI pour l'exercice 2021-22, y compris l'engagement à la COP 26, englobant, *entre autres*, l'engagement des parties prenantes pour tirer parti des complémentarités & développer des synergies ainsi que le renforcement des capacités du secrétariat pour des initiatives de communication et de plaidoyer solides. Le président a invité l'Assemblée à prendre note du plan de sensibilisation de l'ASI.

**30. *Décision : L'Assemblée a pris note du plan de plaidoyer de l'ASI.***

**ix) Le recrutement au secrétariat de l'ASI et la structure organisationnelle de l'ASI**

31. Le secrétariat a présenté une brève mise à jour sur le recrutement en cours à l'ASI, sur la structure transitoire de l'ASI, sur sa raison d'être, ainsi qu'une vue d'ensemble de la structure

organisationnelle révisée pour la mettre en conformité avec les normes de l'ONU. Le secrétariat a également informé l'Assemblée du calendrier des recrutements qui seront effectués de manière échelonnée. Le Secrétariat a informé l'Assemblée de la recommandation du Comité contre la régularisation des consultants existants, ayant plus de quatre ans d'engagement avec le Secrétariat de l'ASI, et de la nécessité d'un recrutement compétitif et basé sur le mérite.

32. Le Président, précisant que tous les postes sont ouverts à tous les pays membres et que tout processus de recrutement doit être ouvert, transparent et fondé uniquement sur le mérite, a invité l'Assemblée de l'ASI à faire des commentaires sur la présentation du Secrétariat. L'Assemblée a demandé un équilibre entre les sexes ainsi que des ressources financières et humaines suffisantes au niveau du directeur général adjoint.

33. **Décision : L'Assemblée approuve ce qui suit :**

- a. Mise à jour de la structure organisationnelle du secrétariat ;*
- b. la structure transitoire du secrétariat ; et*
- c. Modifications des règlements, règles et procédures de l'ASI en matière de ressources humaines afin de les mettre en conformité avec les normes de l'ONU.*

**tel qu'il figure dans le document de travail ISA/SC.05/WD.03 et a donné mandat au secrétariat de l'ASI de publier l'organigramme actualisé de l'ASI sur le site web de l'ASI pour une plus grande transparence.**

**x) Programme de travail et budget pour les années civiles 2022 et 2023**

34. Le secrétariat de l'ASI a présenté à l'Assemblée une vue d'ensemble du programme de travail et du budget pour les années civiles 2022 et 2023 et de l'utilisation du budget. Le secrétariat de l'ASI a informé l'Assemblée qu'il propose une augmentation des dépenses pour le soutien programmatique et les activités de renforcement des capacités, le coût du soutien à la gestion étant neutre par rapport au budget de l'année civile 2021. L'Assemblée a également été informée que la proposition de budget a été divisée en activités "essentielles" et en activités "non essentielles", avec un soutien réservé de la part des philanthropies, des États membres et des acteurs publics et privés. Le secrétariat de l'ASI n'a pas prévu d'excédent de trésorerie ni de revenus d'investissement du Fonds Corpus à la hauteur des exigences du budget proposé pour l'année 2023 et a appelé les pays membres de l'ASI à des contributions généreuses et volontaires au Corpus et aux fonds généraux de l'ASI.

35. Le Président a fait remarquer que l'ASI risque de ne pas disposer de ressources suffisantes pour mettre en œuvre ses programmes et a invité l'Assemblée à faire des commentaires sur le plan de travail et le budget pour les années 2022 et 2023 et à les approuver. Il ajoute que le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et le Mécanisme de financement mixte pour l'atténuation des risques ont été proposés, en partie, pour répondre au besoin de financement programmatique pour soutenir le développement de l'énergie solaire dans tous les pays membres de l'ASI et pour attirer les investissements dans l'énergie solaire dans les pays membres.
36. **Décision : L'Assemblée a approuvé le plan de travail et le budget pour les années 2022 et 2023, tels qu'ils figurent dans le document de travail ISA/A.04/WD.08.**

**Point 4 de l'ordre du jour. Adoption des rapports des comités et allocution des présidents des comités régionaux**

37. Le président a informé l'Assemblée que le secrétariat avait organisé une série d'interactions régionales par le biais de réunions de comités régionaux dans le cadre de son approche intégrée des réunions des organes de gouvernance et a invité les présidents des comités régionaux, les vice-présidents régionaux de l'ASI - République de Maurice, République de Fidji, République coopérative de Guyane et Royaume-Uni - à donner un bref aperçu des recommandations des comités régionaux et à s'adresser à l'Assemblée. Après les remarques des vice-présidents régionaux, le président invite le représentant de l'OLADE à s'adresser à l'Assemblée.
38. **Décision : L'Assemblée a adopté les rapports et approuvé les recommandations des réunions du Comité permanent et des Comités régionaux des quatre régions de l'ASI, tels que contenus dans les documents de travail :**
- a. Cinquième réunion du Comité permanent (ISA/SC.05/WD.20)**
  - b. Troisième réunion du Comité régional pour l'Asie-Pacifique (ISA/RCAP.03/WD.12)**
  - c. Troisième réunion du Comité régional pour l'Afrique (ISA/RCA.03/WD.11)**
  - d. Troisième réunion du Comité régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ISA/RCLAC.03/WD.11)**
  - e. Deuxième réunion du Comité régional pour l'Europe et autres (ISA/RCEOG.02/WD.02)**

**Point 5 de l'ordre du jour. Rapport du Dépositaire**



39. Le président a invité le ministère des affaires étrangères, gouvernement de l'Inde, dépositaire de l'ASI, à présenter son rapport à l'assemblée. Le représentant du dépositaire a fait le point sur l'état des adhésions à l'ASI, sur l'état du premier amendement à l'accord-cadre et sur le soutien du dépositaire à l'ASI en ce qui concerne le statut d'"observateur" de l'ASI à l'Assemblée générale des Nations unies. Le président a souhaité la bienvenue aux nouveaux pays signataires ainsi qu'aux nouveaux membres qui ont soumis leurs instruments de ratification au dépositaire.

**Point 6 de l'ordre du jour. Mise à jour sur la mobilisation des ressources et les contributions volontaires au fonds Corpus de l'ASI**

40. Le secrétariat a présenté une brève mise à jour des efforts entrepris par le secrétariat de l'ASI pour la mobilisation des ressources. Le secrétariat a informé l'Assemblée du plan, et des progrès réalisés, pour la mobilisation d'un milliard de dollars US au cours des cinq prochaines années, comprenant :

- i. 700 millions d'USD pour le mécanisme de financement mixte d'atténuation des risques avec des sources de financement mixtes provenant des secteurs public, privé et philanthropique avec des attentes de rendement différentes. Les fonds ainsi reçus sont proposés pour être mélangés afin d'atténuer les risques au niveau des projets.
- ii. Financement de base de 30 millions USD pour le secrétariat de l'ASI
- iii. 270 millions d'USD par le biais du Fonds fiduciaire multidonateurs et de financements affectés, les bailleurs de fonds cibles étant le secteur philanthropique et les États souverains.

41. Le représentant du *World Resources Institute* a informé l'Assemblée de la feuille de route pour la mobilisation de billions de dollars d'investissements solaires d'ici 2030, du programme d'action pour l'investissement solaire et des résultats attendus.

42. Le président invite l'Assemblée à formuler des commentaires sur la proposition de création du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et à l'approuver. Le Président encourage les contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

43. **Décision : L'Assemblée a approuvé la proposition de création d'un fonds fiduciaire multidonateurs, contenue dans le document de travail ISA/SC.05/WD.07.Rev01.** L'Assemblée a demandé au Secrétariat de l'ASI d'identifier clairement la valeur ajoutée et un programme de

travail détaillé pour le fonds proposé. L'Assemblée a également demandé l'identification des modalités de synergie des activités avec d'autres structures de financement similaires.

**Point 7 de l'ordre du jour. Mécanisme de financement mixte pour l'atténuation des risques**

44. Le secrétariat a présenté à l'assemblée de l'ASI la proposition de création du mécanisme d'atténuation des risques liés au financement mixte, qui comprend la raison d'être, les objectifs, les éléments clés, l'impact attendu, ainsi que la valeur ajoutée et la complémentarité du mécanisme d'atténuation des risques liés au financement mixte proposé avec les structures d'atténuation des risques existantes.
45. Le Président a invité les commentaires/suggestions de l'Assemblée, y compris les commentaires écrits après la session de l'Assemblée, sur la proposition de l'Assemblée de l'ASI et a invité l'Assemblée à donner une approbation de principe à la proposition de mécanisme d'atténuation des risques de financement mixte et à mandater le Secrétariat pour s'engager plus avant avec des experts mondiaux pour développer le mécanisme proposé.
46. ***Décision : L'Assemblée a donné son approbation de principe à la proposition de mécanisme d'atténuation des risques liés aux financements mixtes contenue dans le document de travail ISA/A.04/WD.10.Rev01, et a mandaté le Secrétariat de l'ASI pour qu'il poursuive son engagement avec des experts mondiaux afin de développer le mécanisme proposé.***

**Point 8 de l'ordre du jour. Financement du déficit de viabilité des projets d'énergie solaire dans les pays membres de l'ASI**

47. Le secrétariat a présenté à l'Assemblée un bref aperçu du système de financement du déficit de viabilité pour les projets d'énergie solaire dans les pays membres de l'ASI. Le secrétariat de l'ASI a présenté une vue d'ensemble et une mise à jour de l'état d'avancement de l'initiative, approuvée par la troisième assemblée, concernant l'octroi d'une subvention de 50 000 USD à chacun des 47 PMA/PEID membres de l'ASI pour des projets de démonstration d'énergie solaire. Le secrétariat de l'ASI a en outre informé l'Assemblée des principaux éléments de la proposition de financement du déficit de viabilité pour les projets d'énergie solaire dans les pays membres de l'ASI, tels qu'ils figurent dans le document de travail ISA/SC.05/WD.10.Rev01, en précisant que le dispositif était ouvert à tous les organismes de financement des pays membres de l'ASI.

48. Le président précise que seuls les projets sélectionnés et repris par l'ASI peuvent être éligibles pour bénéficier du financement du déficit de viabilité. Le Président invite l'Assemblée à fournir des commentaires/suggestions sur le système proposé de financement du déficit de viabilité.
49. ***Décision : L'Assemblée a approuvé le plan de financement du déficit de viabilité proposé, contenu dans le document de travail ISA/SC.05/WD.10.Rev01, et la réaffectation de l'excédent budgétaire de l'exercice 2021 au plan. Le président a chargé le secrétariat de mettre au point une méthode transparente pour classer par ordre de priorité le financement des propositions de projets soumises, en se fondant éventuellement sur le potentiel et l'accès aux ressources financières des pays candidats.***

**Point 9 de l'ordre du jour. Lancement des programmes de l'ASI**

50. Le secrétariat a présenté la raison d'être, les principaux objectifs et les éléments des deux nouveaux programmes proposés pour l'ASI, à savoir
- i. Huitième programme sur la gestion des déchets d'équipements solaires et de batteries et l'économie circulaire
  - ii. Neuvième programme sur le solaire pour l'hydrogène vert
51. Le Président a déclaré que les deux programmes étaient futuristes et a invité les participants à formuler des commentaires/suggestions sur les deux programmes.
52. ***Décision : L'Assemblée a approuvé le huitième programme de l'ASI sur la gestion des déchets de l'énergie solaire et des batteries, dont la note conceptuelle figure dans le document de travail ISA/SC.05/WD.18, et le neuvième programme de l'ASI sur l'énergie solaire pour l'hydrogène vert, dont la note conceptuelle figure dans le document de travail ISA/SC.05/WD.19.***

**Point 10 de l'ordre du jour. Diffusion des publications de l'ASI**

53. Le rapport annuel de l'ASI pour l'année 2021 et le projet de consultation pour le rapport sur la facilité de faire du solaire, 2021, ont été présentés à l'Assemblée pour examen. L'Assemblée a été informée que le Secrétariat de l'ASI s'est associé à la Fondation du Fonds d'investissement pour les enfants pour commander trois rapports annuels phares de l'ASI :
- i. Rapport mondial sur l'investissement dans le solaire,
  - ii. Rapport sur les tendances du marché solaire mondial,

iii. Rapport mondial sur la technologie solaire,

et que les trois rapports phares proposés, ainsi que le produit de connaissance phare bien connu de l'ASI - le cadre pour la facilité de faire du solaire - sont envisagés comme les produits de connaissance phares de l'ASI. Le président invite l'Assemblée à faire part de ses commentaires sur le projet de consultation du rapport 2021 sur la facilité de faire du solaire.

54. ***Décision : L'Assemblée a adopté le rapport annuel de l'ASI pour l'année 2021, contenu dans le document de travail ISA/A.04/WD.11. L'Assemblée a approuvé le projet de consultation du rapport 2021 sur la facilité de faire du solaire, contenu dans le document de travail ISA/A.04/WD.12.***

**Point 11 de l'ordre du jour. Mise à jour de l'initiative "Un soleil, un monde, un réseau".**

55. Le président a informé l'Assemblée du contexte, de la portée et de l'impact de l'initiative "Un soleil, un monde, un réseau" (OSOWOG) et a invité le secrétariat de l'ISA à présenter un bref aperçu et une mise à jour de l'état d'avancement de l'initiative, tels qu'ils figurent dans le document de travail ISA/A.04/WD.13. Le secrétariat a présenté une mise à jour de la feuille de route visant à institutionnaliser et à mettre en œuvre l'initiative OSOWOG, qui comprend *notamment* une étude technique en trois phases réalisée par un consortium d'experts, un partenariat avec l'initiative Green Grids du gouvernement britannique et la création d'un secrétariat conjoint GGI-OSOWOG.
56. Le secrétariat a demandé à l'Assemblée de soutenir et d'approuver l'initiative conjointe GGI-OSOWOG ainsi que la déclaration "Un seul soleil" lors de la COP 26, et d'autoriser le secrétariat de l'ASI à offrir des services de secrétariat à l'initiative conjointe avec le gouvernement britannique. Le président, notant la nécessité de connecter les réseaux régionaux à un réseau vert mondial, a appelé à un processus d'appel d'offres concurrentiel en tant qu'option viable pour le financement des interconnexions et à un cadre réglementaire général favorable. Le Président a exprimé la nécessité d'enraciner l'initiative GGI-OSOWOG dans l'ASI et a assuré l'Assemblée d'un processus consultatif pour le développement de l'accord-cadre pour GGI-OSOWOG. Le président a invité l'Assemblée à faire part de ses suggestions/réactions. L'Assemblée a approuvé l'initiative GGI-OSOWOG et a appelé à une plus grande collaboration sur le partage des connaissances dans le cadre de cette initiative.

57. **Décision : L'Assemblée a approuvé à l'unanimité l'initiative conjointe GGI-OSOWOG et la déclaration "One Sun" lors de la COP 26, et a mandaté le secrétariat de l'ISA pour offrir des services de secrétariat à l'initiative conjointe GGI-OSOWOG.**

**Point 12 de l'ordre du jour. Mise à jour sur le projet de centres d'applications et de ressources en technologie solaire (STARC)**

58. Le Secrétariat a présenté à l'Assemblée une mise à jour du projet STARC et a été informé de la contribution affectée d'un million d'euros par l'Union européenne pour le partage des meilleures pratiques européennes, des études de cas et des programmes de formation répondant aux besoins des pays membres de l'ASI, ainsi que de l'engagement du gouvernement français à contribuer à hauteur d'un million d'euros. Le président a remercié l'Union européenne et le gouvernement français pour leurs contributions au projet STARC.

**Point 13 de l'ordre du jour. Segment de haut niveau - Discours des membres de l'ASI, des pays signataires et des pays candidats, et des organisations partenaires de l'ASI**

59. Des interventions de haut niveau ont été faites par les honorables ministres et autres délégués des pays membres de l'ASI, des pays signataires et des pays membres potentiels. Le président a remercié les honorables ministres et les autres délégués pour leurs interventions.

**Point 14 de l'ordre du jour. Dispositions pour la cinquième assemblée de l'ASI**

60. **Décision : L'Assemblée a décidé les dates provisoires de la Cinquième Assemblée de l'ASI du 18 au 20 2022. Le Président a mandaté le Secrétariat pour prendre en considération les suggestions de la République Française avant de finaliser la date de la Cinquième Assemblée.**

**Point 15 de l'ordre du jour. Questions diverses**

61. Le président invite les membres à soulever toute autre question urgente. Aucune question urgente n'est soulevée par les membres.

**Point 16 de l'ordre du jour. Clôture**

62. Le président a noté que la quatrième session de l'assemblée de l'ASI a été productive et a chargé le secrétariat de l'ASI de donner suite à toutes les suggestions faites lors de la session pour faire avancer les points de l'ordre du jour. Le président a clôturé la quatrième session de l'assemblée de l'ASI.

\*\*\*\*\*